

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1490

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 10

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 22, substituer aux mots :

« sa mise en œuvre »

les mots :

« la mise en œuvre du schéma ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.